



## Assemblée Générale 2017

Association Cotentin Vol Libre

Courrier : 4 lot le Clos Poulain 50340 LES PIEUX

Tél. 02 50 70 49 87 Courriel [rdehaies@gmail.com](mailto:rdehaies@gmail.com)

Affiliation Fédération française de Vol libre : 08232. <http://www.cotentinvolibre.com>

Affiliation Jeunesse et Sport : S.50.16.86 N° préfectoral de l'association : 502002450.

Le 16 décembre 2017 à Vauville, les membres de l'association Cotentin Vol Libre se sont réunis dans les locaux du Camp Maneyrol en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par M. Richard DEHAIES, président de l'association.

Il était assisté de M. Olivier NEILZ, trésorier de l'association.

Début de l'AG 17h15

19 membres + 2 pouvoirs soit 35 % étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément aux statuts.

### L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

Rapport moral et financier ;

Approbation du budget ;

Bilan sportif ;

Orientations 2018 ;

Remplacement de membres du Comité Directeur (Conseil d'Administration).

#### 1. Rapport Moral

Le Président a précisé que l'ensemble des documents sont à la disposition des adhérents sur l'espace membre du site Internet de l'association. Il présente le rapport moral. Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

##### a. Effectif :

Nombre d'adhérent stable: 60 dont 7 femmes. Médiane de la pyramide des âges tranche [50-59 ans].

##### b. Formation des pilotes:

Cette année 2 matinées « entraînement » à la théorie des brevets ont été organisées. A chaque journée 5 ou 6 pilotes étaient présents.

Une session de passage à été organisée par le club au camp Maneyrol avec la présence de Dominique CHEVALIER (moniteur Fédéral) et octobre 2017 Merci à lui.

7 pilotes étaient présents. Résultats de la soirée :

- 1 Brevet initial.
- 2 brevets de pilote
- 3 Brevets de pilote confirmé
- 1 non reçu au BPC

##### c. Accidentologie:

Mauvaise approche :

- 1 élève d'une école à Ecalgrain,
- 1 pilote de CVL aux Pierres Pouquelées

Vent fort :

- 1 pilote de CVL aux Dunes de Biville,
- 1 pilote suisse aux Dunes de Surtainville,
- 1 pilote non licencié FFVL, non assuré (accident matériel sur véhicule)

Richard DEHAIES rappelle que Wilfrid MARIE (Pompier commandement du centre de secours de Cherbourg et membre de CVL) propose d'organiser une formation aux premiers secours.

Emmanuel COULLIE rappelle que lors d'un accident, il a aidé le pilote à rentrer à pied. Il s'est avéré que le pilote était sérieusement blessé mais ne ressentait pas de douleur excessive. Emmanuel COULLIE regrette son attitude et insiste sur le fait qu'en cas de chute violente il faut impérativement convaincre le pilote accidenté de rester sur place et d'attendre les secours. Mais en aucun cas il faut l'encourager à se relever et à se déplacer. Plusieurs autres pilotes ayant vécu un accident grave (fracture) confirment qu'en cas de chute, le pilote est en situation "de déni" dans les premiers instants qui suivent pour se convaincre que "ce n'est pas trop grave" et peut se mouvoir malgré de graves blessures. Dans de telles conditions les mouvements ont toute chance d'aggraver les blessures jusqu'à des conséquences irrémédiables (lésion de la moelle épinière) comme la paralysie. Les témoins de l'accident doivent donc impérativement inciter la victime à "ne plus bouger" puis déclencher la chaîne des secours.

**Association Cotentin Vol Libre** Affiliation Fédération française de Vol libre : 08232. <http://www.cotentinvolibre.com>

Affiliation Jeunesse et Sport : S.50.16.86 N° préfectoral de l'association : 502002450.

Courrier : 4 lot le Clos Poulain 50340 LES PIEUX. Tel : 02 50 70 49 87 [rdehaies@gmail.com](mailto:rdehaies@gmail.com)

d. *Sollicitations:*

- Sortie filles de la LNVL (dates ...)
- divers autres événements ?

e. *Relations avec le Conservatoire du Littoral*

- Excellentes relations
- Le parking pour les pilotes à proximité du décollage de Landemer a été défriché avec une mobilisation exemplaire des membres de CVL

f. *Relations avec le FLS près des sites nucléaires*

- Des pilotes de CVL ont été contrôlés par la gendarmerie à proximité des ZIT en raison de l'inquiétude de la FLS de voir des pilotes s'approcher des ZIT. Ces événements, sans conséquence pour l'instant, traduisent néanmoins la fragilité de notre situation et doivent nous inciter à maintenir un dialogue de qualité avec les autorités locales à ce sujet. Nos interlocuteurs sont généralement ignorants de la réglementation et des dérogations que nous avons obtenues. En outre, leur appréciation en 3D de notre position est souvent biaisée par la parallaxe. Le président envisage de se mettre en relation avec AREVA pour identifier l'interlocuteur auquel il pourra exposer notre situation et les engagements que nous nous sommes engagés à respecter.

g. *Entretien des sites*

- ?

h. *Activité Handi*

Sylvain CHOFFEE relate la journée que Curt KNABE a organisée le 15 juillet 2017 avec l'APF de Cherbourg (Association des Paralysés de France) et qui a permis de faire voler 6 personnes dans le chariot de vol. De nombreux pilotes de CVL s'étaient mobilisés pour entourer Curt et Sylvain. Cette journée s'est très bien déroulée et constitue une action phare de CVL.

Olivier DELANNOY et Sylvain CHOFFEE ont également organisé avec l'unité des soins palliatifs de l'hôpital Pasteur de Cherbourg des vols en biplace pour des patients qui le souhaitent afin de les aider moralement dans leur lutte contre la maladie.

Il faut noter également un partenariat (grâce à Olivier DELANNOY) avec l'association 'tête en l'air' qui s'occupe de femme atteint d'un cancer.

i. *Activité Deltaplane*

Le club compte 4 pilotes de delta

j. *Comité Départemental du Vol Libre 50*

Le CDVL 50 est en cours de cessation d'activité faute de bénévoles.

Alain Robert rappelle que désormais il n'est plus obligatoire de faire transiter les dossiers de demande de subventions par les Comités Départementaux et que cette instance est maintenant surtout utile pour la compétition. Il reste environ 3 000€ dans la trésorerie du CDVL50 et il faudra décider avec la Ligue de Normandie de Vol Libre ce que va devenir ce CDVL50. Il est rappelé qu'une somme était destinée au projet jeunes.

k. *Activité Biplace*

Le Président Richard DEHAIES présente le bilan des biplaces

- biplaces découverte réalisés pour des membres du public
- biplaces découverte réalisés pour des membres de CVL

Claude BELLESSERT qui est un professionnel basé dans la Calvados annonce qu'une structure professionnelle est en cours de création pour proposer à partir de 2018 des biplaces professionnelles dans le Nord-Cotentin lors de la période avril - octobre. Cette création fait suite à la réunion des biplaceurs du 23/09/2017 au cours de laquelle une solution était recherchée pour mettre un terme au conflit d'intérêt potentiel entre CVL et les professionnels. Une très claire volonté de CVL de ne pas faire de concurrence aux professionnels et un constat de l'incapacité de CVL de satisfaire la demande a donc conduit à la création de cette structure professionnelle dans le Nord-Cotentin. La cohabitation de l'activité biplace de CVL et de cette structure professionnelle devrait permettre à la fois

- de permettre aux professionnels de répondre à la très forte demande insatisfaite dans le Cotentin
- de maintenir l'activité biplace CVL qui repose sur
  - la pratique régulière des pilotes biplaceurs
  - le maintien autofinancé d'un parc de matériel de parfaite qualité

Une baisse substantielle de recette CVL est attendue en 2018 et pour éviter que l'activité biplace de CVL ne soit plus autofinancée, le Comité Directeur a décidé de porter à 40€ le prix des vols découverte. Cette augmentation aura également la vertu de réduire la différence avec le prix demandé par les professionnels.

l. *Activité Treuil*

Bien que le treuil ne sert plus beaucoup depuis un moment il s'avère qu'il reste parfaitement opérationnel, comme l'a démontré son utilisation lors des vols avec les handicapés. La décision de CVL de le conserver est donc confirmée. En outre, bien qu'il quitte le Comité Directeur de CVL, Alain ROBERT propose de continuer à assurer le treuillage lors des séances et la formation de treuilleur si besoin. L'entretien du treuil sera à la charge de la commission matériel et l'organisation des séances de treuillages à la charge de tous ceux qui le désirent.

m. *Sorties*

**Association Cotentin Vol Libre** Affiliation Fédération française de Vol libre : 08232. <http://www.cotentinvolibre.com>

Affiliation Jeunesse et Sport : S.50.16.86 N° préfectoral de l'association : 502002450.

Courrier : 4 lot le Clos Poulain 50340 LES PIEUX. Tel : 02 50 70 49 87 [rdehaies@gmail.com](mailto:rdehaies@gmail.com)

- *Stages SIV*

Sur les six pilotes qui ont tenté de se regrouper pour faire un stage de pilotage-SIV avec Plaine-Altitude en 2017, seuls Bruno FIEVET et Pierre COTTIN ont suivi ce stage. Ils ont tous les deux témoigné du très grand intérêt de ce stage et le recommandent vivement à tout pilote intéressé. Un autre regroupement de pilotes CVL est prévu pour un stage en Juillet 2018.

- *Stage Thermi-cross*

Sur l'ensemble des membres du club, seuls deux pilotes Sylvain CHOFFEE et Pierre COTTIN ont participé au stage thermi-cross en suisse normande au mois d'août avec Plaine-Altitude.

- *Programme pour 2018*

Les membres de CVL sont invités à faire part au bureau de leurs idées/envies pour les sorties à organiser en 2018. Selon l'intérêt qui sera témoigné, les membres de la commission « Sorties Club » tâcheront de mener à bien les actions nécessaires au rassemblement d'un budget spécifique.

*n. Partenariat avec L'éducation Nationale*

Une convention a été passée entre le club et l'association sportive du lycée Henri Cornat de Valognes. Elle permet le développement de la pratique du parapente chez les jeunes grâce à la mise à disposition d'ailes de gonflage. L'utilisation du matériel se fait dans le cadre de l'association sportive et sous la responsabilité de Sylvain CHOFFEE (Professeur d'EPS et animateur Fédéral FFVL). Cette découverte du parapente consiste en 2 trois demi-journées de pratique au sol et d'un vol découverte en biplace en fin d'année scolaire.

**Approbation du rapport moral: l'Assemblée Générale adopte le rapport moral à l'unanimité [Contre=0; Abstention = 0] ;**

## **2. Rapport financier**

Vient ensuite le rapport financier présenté par le trésorier Olivier NEILZ.

Le tableau des recettes et dépenses de l'exercice 2017 est présenté aux membres présents. Quelques éclaircissements sont apportés par Olivier NEILZ et un budget prévisionnel pour 2018 est présenté par le trésorier.

Deux biplaces ont été revendus en 2017 (le Paratech et le Kuat).

Olivier NEILZ insiste sur le fait que la seule véritable source de recette de CVL est l'activité biplace. Les autres sources (cotisations des membres et aides de la FFVL) couvrent à peine les frais d'entretien des sites de vol et de location du terrain à Diélette (800€/an). L'objectif est donc que l'activité biplace soit autofinancée pour maintenir l'équilibre budgétaire de l'association.

Hormis le profit lié à la vente de 2 biplaces, le bilan 2017 est juste à l'équilibre. ce qui nous conduit à augmenter la participation aux vols "découverte" qui passera à 40 € tarif adulte et 30 € tarif jeune. compte-tenu également que ceux-ci seront moins nombreux et les coûts fixes identiques.

Les seules ressources du CVL sont issues de l'activité Vols découvertes. Une participation de la ligue à l'entretien des sites ne couvrent que partiellement les charges supportées par le CVL. A noter que la ligue est ouverte à une participation à l'achat de la balise météo mise en œuvre au 3ème trimestre. Le CVL sollicitera une prise en charge par la ligue de l'achat de la balise météo à l'enquête 2018 « entretien des sites ».

**L'approbation est soumise au vote: l'Assemblée Générale adopte le rapport moral à l'unanimité [Contre=0; Abstention = 0] ;**

## **3. Résultats sportifs**

Seul Denis CHOURAQUI de CVL figure parmi les pilotes français engagé dans les compétitions. Denis CHOURAQUI ne cesse d'accroître sa visibilité au classement français et international.

## **4. Orientation 2018**

- Période d'observation de la cohabitation entre notre activité vols découverte et l'offre locale professionnelle
- Sorties, il n'y aura pas de sortie « club » mais des propositions à l'initiative des membres de se regrouper sur un site ou à l'occasion d'un stage organisé par un professionnel.
- Inciter les membres à faire un stage SIV
- Renforcer l'accueil des nouveaux

## **5. Remplacement de membres du Conseil d'Administration :**

Le Comité Directeur 2017 de CVL est composé de : MM Denis CHOURAQUI, Richard DEHAIES, Pierre COTTIN, Pierre FILLEUL, Alain ROBERT, Sandrine COULIE, Sylvain CHOFFEE, Thierry GOUILLER, Wilfried LEGER, Emmanuel COULIE, Olivier NEILZ et Olivier DELANNOY

**Association Cotentin Vol Libre** Affiliation Fédération française de Vol libre : 08232. <http://www.cotentinvolibre.com>

Affiliation Jeunesse et Sport : S.50.16.86 N° préfectoral de l'association : 502002450.

Courrier : 4 lot le Clos Poulain 50340 LES PIEUX. Tel : 02 50 70 49 87 [rdehaies@gmail.com](mailto:rdehaies@gmail.com)

Quatre membres du Comité Directeur ont exprimé leur souhait de cesser leurs fonctions.

- Sandrine COULIE
- Alain ROBERT
- Olivier DELANNOY
- Wilfried LEGER

Deux candidats se présentent pour rejoindre le CD:

- Bruno FIEVET
- Pierre ORANGE

Le président Richard DEHAIES demande à l'assistance si quelqu'un s'oppose à l'entrée de BF et PO dans le CD. Personne ne s'y oppose et leur entrée est donc approuvée à l'unanimité.

Suite au départ de Wilfried LEGER, l'activité de mise à jour du site internet [www.cotentinvolibre.com](http://www.cotentinvolibre.com) revient à Pierre COTTIN.

**Le Comité Directeur 2018 de CVL est composé de : MM Denis CHOURAQUI, Richard DEHAIES, Pierre COTTIN, Pierre FILLEUL, Sylvain CHOFFEE, Thierry GOILLER, Emmanuel COULIE, Olivier NEILZ, Bruno FIEVET et Pierre ORANGE.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h00

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Trésorier.  
A Vauville le 16 décembre 2017

Le Président de séance

Le Secrétaire de séance

*[noms et signatures]*